

PARTICULARITÉS DE L'ÉCART D'ÂGE DES COUPLES DONT LE MARI EST ALCOOLIQUE

par H. DUCHÈNE, M. P. SCHÜTZENBERGER, J. BIRO et B. SCHMITZ

PLUSIEURS auteurs avaient signalé la fréquence qui leur paraissait caractéristique des hommes atteints d'alcoolisme chronique ayant épousé des femmes d'un âge très supérieur au leur. Cependant avant une étude d'Amarck (1951) aucun travail, à notre connaissance, n'avait envisagé une démonstration statistique de ce qui restait une impression clinique. Sans pouvoir entrer dans les détails d'une analyse qui paraîtra *in extenso* ultérieurement, bornons-nous à remarquer :

1° que l'hypothèse accordant une valeur à une telle constatation relève de la conception suivant laquelle une partie (difficile à évaluer) des alcooliques chroniques présentent des perturbations de la personnalité dont les excès de boissons ne sont qu'un aspect ;

2° qu'il n'est pas question de considérer le mariage d'un homme avec une femme plus âgée que lui comme nécessairement pathologique, mais que ce fait prend une valeur significative, dans notre société actuelle, soit dans une analyse individuelle approfondie qui le rattache à des troubles de la maturation affective, soit lorsqu'une différence statistique avec la population moyenne est constatée pour un groupe d'individus. C'est cette deuxième éventualité que nous avons essayé d'étudier ;

3° un tel travail nous paraît entraîner des considérations méthodologiques de la plus haute importance pour la recherche psychiatrique. Nous reviendrons ultérieurement sur ces points théoriques.

II. — SCHÉMA GÉNÉRAL DE L'ENQUÊTE

a) Le groupe des alcooliques est formé par les hommes adressés à la consultation spéciale de désintoxication pour alcooliques de l'un de nous entre son ouverture le 31 mars 1948 et le 31 mars 1951 à l'exception :

— de 8 cas d'alcoolisme trop douteux pour être retenus ;

— des célibataires, bien entendu, mais même de ceux qui, vivant en concubinage, depuis de nombreuses années sont considérés comme mariés par leur entourage ;

— des remariages après divorce ou veuvage, le premier mariage étant seul retenu.

Nous avons pu nous fonder, en définitive et sans autre sélection, sur 145 hommes mariés dont l'alcoolisme était plus ou moins ancien et grave, mais incontestable.

b) Il était fort difficile de constituer un groupe de contrôle, la statistique générale de la France ne donnant les écarts d'âge que par tranche de 5 ans. Nous avons donc réuni les âges des conjoints sur 300 fiches prises au hasard parmi les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales. Ce groupe paraissait d'emblée et comme l'expérience l'a montré, relativement sélectionné et différent de la population générale.

Nous avons heureusement bénéficié d'un travail tout récent de P. Gasc (*Journal de la Société de Statistique de Paris*) (1) donnant pour 1948 la répartition des mariages suivant la différence par année d'âge des époux.

III. — RÉSULTATS GLOBAUX

Proportions pour 1.000 mariages en France en 1948 (P. Gasc)		Différence d'âge en années révolues	Répartition des 145 alcooliques d'une consultation spécialisée	
Mari moins agé que sa femme	Mari plus agé que sa femme		Mari moins agé que sa femme	Mari plus agé que sa femme
70,2	92,5	0	9	5
47,0	101,4	1	10	11
31,5	102,5	2	7	12
21,2	93,6	3	4	10
14,6	80,4	4	2	13
10,1	67,0	5	5	6
7,1	53,4	6	3	10
5,4	41,1	7	2	6
4,0	31,3	8	3	5
3,0	23,8	9	2	4
2,2	18,9	10	1	—
1,9	14,9	11	3	3
1,4	11,9	12	1	—
1,0	9,8	13	1	2
0,8	7,4	14	—	1
0,6	5,8	15	—	2
0,4	4,5	16	—	—
0,3	3,4	17	—	1
0,2	2,7	18	1	—
0,2	2,2	19	—	—
0,6	8,1	20 et plus	—	—
En- semble	223,7	776,3	54	91
%	22,37	77,6	37,3	62,7

La différence de distribution entre les deux groupes est hautement significative, comme les calculs le montrent facilement.

En se limitant aux maris plus jeunes que leurs femmes, on constate en outre dans le groupe des alcooliques, un excès de sujets à grande différence d'âge comme en témoigne le simple tableau suivant :

Maris plus jeunes que leurs femmes	Pour 1.000 mariages en 1948		Pour 145 alcooliques	
	Nombre	%	Nombre	%
— de 0 à 5 ans.....	194,6	19,46	37	25,4
— de plus de 5 ans .	29,1	2,91	17	11,7
Total	223,7	22,37	54	37,3

IV. — DISCUSSION

La signification des différences observées dans l'écart d'âge des époux suivant qu'il s'agit d'alcooliques ou de l'ensemble des mariages en France, en 1948, doit tenir compte d'un grand nombre de considérations :

1° la définition de l'alcoolisme, le mode de recrutement de la consultation ayant fourni les alcooliques sont susceptibles d'intervenir dans les caractéristiques observées ;

2° la répartition des écarts d'âge dans la population globale est une donnée démographique sur laquelle nous possédons assez peu de documents et qui est susceptible sans doute de variations suivant l'époque, la région, etc...

D'ores et déjà, deux constatations importantes doivent être envisagées dans l'interprétation des chiffres précédents :

a) *L'âge au mariage* est susceptible d'intervenir, les hommes ayant évidemment plus de chances (et peut-être plus de tendances) d'épouser une femme d'un âge égal ou supérieur lorsqu'ils se marient très jeunes.

La répartition de nos 145 alcooliques en fonction de leur âge au mariage et de leur date de naissance (la moyenne d'âge au mariage s'étant abaissée dans les 80 dernières années) n'a pas apporté de preuves d'hétérogénéité et il ne semble pas possible d'établir une variation importante du phénomène.

Néanmoins la comparaison avec le groupe de contrôle des Allocations familiales met en évidence une proportion de 19 % de sujets nés après 1920 contre 7 % dans le groupe des alcooliques.

Bien que les 37,3 % d'alcooliques plus jeunes que leurs femmes représentent une différence significative avec l'ensemble des mariages français en 1948 (où ils n'atteignent que 22,4 %) il faut faire les réserves qui découlent d'un âge au mariage s'écartant dans les deux groupes parce que :

- notre population d'alcooliques est essentiellement urbaine, ce qui favorise les unions précoces ;
- nos alcooliques ont une moyenne d'âge plus élevée, ce qui peut agir en sens inverse.

b) Nous avons eu connaissance après notre enquête d'une remarquable étude danoise sur l'alcoolisme due à Amarck (2) dans laquelle le même problème a été étudié, avec des conclusions opposées puisque cet auteur n'a trouvé aucune différence statistiquement significative

entre les écarts d'âges des conjoints de son groupe d'alcooliques et des groupes de contrôle.

Mais en distribuant les chiffres de notre enquête sous la même forme que ceux d'Amarck, on remarque immédiatement, ce que confirme le calcul, qu'il n'existe pas de différence significative entre la distribution des écarts d'âges chez les alcooliques danois ou français, alors que cette différence est hautement significative pour les groupes de contrôle correspondants :

Nom- bre total de cas	Age de la femme :						
	supérieur d'un an ou plus à celui du mari		égal à un an près à celui du mari		inférieur d'un an ou plus à celui du mari		
	Nom- bre	%	Nom- bre	%	Nom- bre	%	
Alcooliques Danois (Amarck)	105	29	27,6	13	12,4	68	60,2
Alcooliques Français	145	45	31	14	9,6	86	59,3
Recense- ment Danois de 1945			25,1		6,9		68
Marriages en France en 1948			15,3		16,27		68,3

De nombreux commentaires et de nouvelles recherches seraient nécessaires pour essayer de dégager la signification de l'excédent de femmes plus âgées que leur mari dans la population danoise, par rapport à la population française.

CONCLUSIONS

1° Les écarts d'âge entre conjoints observés sur 145 hommes alcooliques d'une consultation parisienne spécialisée comportent un excédent très significatif de femmes plus âgées que leur mari (37,3 %) par rapport à l'ensemble des mariages français en 1948 (où le chiffre correspondant est 22,37 %).

2° Un certain nombre de réserves nécessaires dans l'interprétation de ces chiffres ne permettent pas encore de donner à cette constatation une valeur confirmative de l'hypothèse suivant laquelle ce fait caractériserait des troubles de la personnalité chez certains alcooliques. Cependant on peut espérer que des études en cours éclairciront le sens exact des résultats acquis.

RÉSUMÉ

Dans le cadre des facteurs progénésiques susceptibles d'influencer les caractères normaux ou pathologiques somatopsychiques de la descendance, l'écart d'âge entre conjoints a été beaucoup moins souvent étudié que l'âge respectif de chacun d'eux.

En fait, la plupart des travaux de génétique humaine postulent que la répartition des unions légitimes est régie par le hasard. Cependant depuis plusieurs années, R. Turpin et d'autres avaient signalé combien critiquable était ce postulat qui est infirmé déjà par la constatation du taux d'unions consanguines.